



**AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL
DE LA CHARENTE MARITIME**



CHALLENGE FUTSAL

"RENE COHADE"

**GYMNASSE DE GEMOZAC
LE SAMEDI 8 MARS 2014**

VOTRE CONTACT :
GINDRAUD JEAN-LOUIS 06.88.41.58.79
jlgindraud@sfr.fr

Présentation du Challenge « René Cohade »

Comme chaque saison depuis dix ans, l'Amicale organise le challenge Futsal « René Cohade ». Ce tournoi réservé aux équipes de jeunes rend hommage à un « grand » homme du Football Charentais.

René fut longtemps le responsable de la section sportive René Caillé, professeur d'EPS et bien entendu éducateur de football.

C'était un homme drôle, intelligent et un véritable compétiteur ce qui lui a notamment permis de lutter contre la maladie. Cette force là, il la communiquait à l'ensemble des élèves qu'ils fréquentaient au quotidien et pour cela, il était respecté de tous.

Les valeurs qu'il défendait sont aussi les nôtres, respect, convivialité et joie de vivre !!!

Alors, pour cette nouvelle édition du Challenge, nous comptons sur vous tous pour partager un bon moment comme il aurait aimé le faire avec nous.

Déroulement du Tournoi

Les équipes sont réparties en deux poules de quatre et s'affrontent sur une formule championnat en matchs aller (12 minutes x 3). A l'issue des rencontres, un classement est effectué et toutes les équipes de chaque groupe joueront des $\frac{1}{2}$ Finales puis des Finales de classements. Les rencontres seront arbitrées par les éducateurs des équipes qui ne jouent pas.

A l'issue du plateau, nous procéderons à la remise des récompenses et nous effectuerons quelques photos.

Nous comptons donc sur votre participation active !!!

PS : En pièce jointe, le tableau des rencontres et les horaires.

Lois du Jeu

Afin de pratiquer dans les meilleures conditions possibles et en se rapprochant des conditions réelles de pratique, nous vous transmettons les lois du jeu qui seront appliquées lors de ce Challenge. Vous pouvez d'ores et déjà en informer vos joueurs pour qu'ils puissent s'en imprégner.

Voici un résumé des lois du jeu FIFA. Sur place, nous vous ferons un condensé des lois que nous appliquerons

Joueurs

Tout match est disputé par deux équipes composées chacune de cinq joueurs au maximum, dont un sera le gardien de but.

Un match ne peut débuter si l'une des deux équipes compte moins de trois joueurs.

De même, le match sera arrêté si une des équipes se retrouve avec moins de trois joueurs sur le terrain de jeu.

Équipement de base

L'équipement de base obligatoire de tout joueur comprend les éléments distincts suivants :

- un maillot - si le joueur porte un maillot de corps, la couleur des manches de celui-ci doit être de la couleur dominante des manches du maillot ;
- un short - si le joueur porte des cuissards, ceux-ci doivent être de la même couleur que la couleur dominante du short. Le gardien de but est autorisé à porter un pantalon de survêtement ;
- des chaussettes ;
- des protège-tibias ;
- des chaussures - les seules autorisées sont des chaussures en toile ou des chaussures de sport en cuir mou avec semelles en caoutchouc ou en matière similaire.

Protège-tibias obligatoires

- **Ballon hors du jeu**

Le ballon est hors du jeu quand :

- il a entièrement franchi une ligne de but ou une ligne de touche, que ce soit à terre ou en l'air ;
- il touche le plafond.

L'infraction de hors-jeu n'existe pas en futsal.

Positionnement lors d'une rentrée de touche

L'exécutant doit :

- avoir un pied sur la ligne de touche ou à l'extérieur du terrain ;
- botter le ballon - qui doit être immobile - depuis l'endroit où ce dernier est sorti des limites du terrain ou tout au plus, hors du terrain, à 25 cm dudit endroit.
- effectuer la rentrée de touche dans les quatre secondes suivant le moment où il est prêt à l'exécuter.

Le ballon est en jeu dès l'instant où il se trouve dans le terrain de jeu.

Fautes

Les fautes se sanctionnent d'un coup franc direct, d'un coup de pied de réparation ou d'un coup franc indirect.

Fautes sanctionnées d'un coup franc direct

Un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse du joueur qui, avec imprudence, témérité ou excès d'engagement :

- donne ou essaye de donner un coup de pied à un adversaire ;
- fait un croche-pied à un adversaire ;
- saute sur un adversaire ;
- charge un adversaire ;
- frappe ou essaye de frapper un adversaire ;
- bouscule un adversaire ;
- tacle un adversaire.

Un coup franc direct est également accordé à l'équipe adverse du joueur qui :

- tient un adversaire ;
- crache sur un adversaire ;
- touche délibérément le ballon de la main (excepté le gardien de but dans sa propre surface de réparation).

Le coup franc direct sera exécuté à l'endroit où la faute a été commise

Fautes sanctionnées d'un coup de pied de réparation

Un coup de pied de réparation (penalty) est accordé quand l'une de ces dix fautes est commise par un joueur dans sa propre surface de réparation, quel que soit l'endroit où se trouve le ballon à ce moment-là, pourvu qu'il soit en jeu.

Fautes sanctionnées d'un coup franc indirect

Un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse du gardien de but qui :

- garde le ballon en main ou au pied pendant plus de quatre secondes dans sa propre moitié de terrain ;
- après avoir joué le ballon, le retouche dans sa propre moitié de terrain sur une passé volontaire d'un coéquipier avant que le ballon n'ait été joué ou touché par un adversaire ;
- touche le ballon des mains dans sa surface de réparation sur une passe bottée délibérément par un coéquipier ;
- touche le ballon des mains dans sa surface de réparation directement sur une rentrée de touche effectuée par un coéquipier.

Un coup franc indirect est également accordé à l'équipe adverse du joueur qui, de l'avis des arbitres :

- joue d'une manière dangereuse devant un adversaire ;
- fait obstacle à la progression d'un adversaire ;
- empêche le gardien de but de lâcher le ballon des mains ;
- commet contre un coéquipier une des neuf infractions sanctionnées par un coup franc direct (lorsque commises contre un adversaire)